

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2007

Révision: 20.06.2007

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

#### · Identification de la substance ou de la préparation

- Nom du produit: **Akepox 3000 Composant B**
- Code du produit: 10638, 10561, 10562, 10575
- Emploi de la substance / de la préparation Colle époxy pour résines
- Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH Tel. +49(0)911 - 642960  
Lechstraße 28 Fax. +49(0)911 - 644456  
D 90451 Nürnberg e-mail info@akemi.de
- Service chargé des renseignements: Laboratoire  
Dieter Zimmermann  
@mail\_D.Zimmermann@akemi.de
- Renseignements en cas d'urgence: Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH  
Tel. +49(0)911-64296-59  
Horaires de bureau :  
du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30  
le Vendredi de 7:30 à 13:30

### 2 Identification des dangers

- Principaux dangers: Néant.
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- Système de classification: La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 3 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique
- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

#### · Composants dangereux:

CAS: 90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	☒ Xn, ☒ Xi; R 22-36/38	1-5%
EINECS: 202-013-9			
No CEE: 603-069-00-0			

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: Nettoyer à l'eau et au savon. Si possible, laver également avec du polyéthylène-glycol 400.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.  
Consulter immédiatement un médecin.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2007

Révision: 20.06.2007

### Nom du produit: Akepox 3000 Composant B

(suite de la page 1)

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:** CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:** Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un vêtement de protection totale.  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

#### 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:** Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:** Recueillir par moyen mécanique.
- **Indications supplémentaires:** Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

#### \* 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2007

Révision: 20.06.2007

### Nom du produit: AkepoX 3000 Composant B

(suite de la page 2)

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- Protection respiratoire:
- Protection des mains:



#### Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

- Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc chloroprène

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Valeur pour la perméabilité: taux  $\geq$  6, 480 min

- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art No. 897, 898)

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

Dermatril (Art No. 740, 741, 742)

Caoutchouc chloroprène

Camapren (KCL, Art No. 720, 722, 726)

- Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art No. 897, 898)

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

Dermatril (KCL, Art No. 740, 741, 742)

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2007

Révision: 20.06.2007

### Nom du produit: Akepox 3000 Composant B

(suite de la page 3)

- Caoutchouc chloroprène  
Camapren (KCL, Art No. 720, 722, 726)
- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en cuir  
Gants en tissu épais
  - Protection des yeux:  Lunettes de protection hermétiques
  - Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### · Indications générales.

<u>Forme:</u>	Pâteuse A structure visqueuse
<u>Couleur:</u>	Incolore Opaque
<u>Odeur:</u>	Typique

#### · Changement d'état

<u>Point de fusion:</u>	Non déterminé.
<u>Point d'ébullition:</u>	Non déterminé.

· Point d'inflammation: Non applicable.

· Température d'inflammation: > 250°C

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Densité à 20°C: 1,191 g/cm<sup>3</sup>

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Soluble

#### · Viscosité:

Dynamique à 20°C: 14000 mPas

#### · Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 %

· Teneur en substances solides: 95,8 %

### 10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique/ conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Réactions dangereuses Réactions aux acides.
- Produits de décomposition dangereux: Gaz/vapeurs irritants

### 11 Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë:
- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2007

Révision: 20.06.2007

### Nom du produit: Akepox 3000 Composant B

(suite de la page 4)

**· Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.  
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

### 12 Informations écologiques

**· Indications générales:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

### 13 Considérations relatives à l'élimination

**· Produit:**

**· Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**· Catalogue européen des déchets**

20 01 27 peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

**· Emballages non nettoyés:**

**· Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.  
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

### 14 Informations relatives au transport

**· Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

· Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train): -

**· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

· Classe IMDG: -

· Marine Pollutant: Non

**· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

· Classe ICAO/IATA: -

**· Indications complémentaires de transport:**

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

### 15 Informations réglementaires

**· Marquage selon les directives CEE:**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.  
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

**· Phrases S:**

2 Conserver hors de portée des enfants.  
23 Ne pas respirer la vapeur.  
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.06.2007

Révision: 20.06.2007

### Nom du produit: Akepox 3000 Composant B

(suite de la page 5)

27/28 Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.

29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

· Identification particulière de certaines préparations:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

· Prescriptions nationales:

· Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

### \* 16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases R importantes:

22 Nocif en cas d'ingestion.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

· Service établissant la fiche technique:

Laboratoire

· Contact:

Dr. Christian Schelle

Fon ++49 (0)911 64296-59

@mail C.Schelle@akemi.de

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente